

TARENTEAISE

BULLETIN MUNICIPAL

Le mot du Maire

Vision centrale ou vision périphérique.

Nous sortons d'un long et authentique hiver montagnard qui bouscule nos convictions sur l'évolution météorologique : « désormais, il n'y a plus d'hiver »... Il peut remettre en cause pour certains le choix d'un projet de vie avec les vicissitudes d'une résidence à 1100 mètres d'altitude.

Il convient pourtant de relativiser les événements. Adepte de la balade sous toutes ses formes au sein de notre massif du Pilat, je m'étonne régulièrement de trouver les vestiges de très nombreuses fermes, scieries ou maisons dans les coins les plus reculés. A une époque où les hivers étaient, dit-on, plus rudes, les chemins mal carrossés, déneigés avec des moyens de fortune, on habitait donc là, sans téléphone ni électricité, où maintenant on n'envisagerait pas même l'installation d'une résidence secondaire...

Bien sûr, on ne vivait ni au même rythme ni avec les mêmes exigences et je ne veux pas abuser du côté nostalgique ou passéiste. Pourtant, je m'interroge sur cette vision d'un monde où il est devenu inconcevable, sous prétexte de modernité (!), d'être bloqué par la neige, qu'un avion s'écrase, qu'un cyclone se forme ou qu'un « Tsunami » (combien connaissaient seulement ce terme, voire ce phénomène, il y a quelques mois ?) ravage des milliers de kilomètres de côtes.

Pour rebondir sur cette catastrophe, comment là encore ne pas s'étonner de la fulgurance de l'information. A la Une pendant quelques semaines, chaque catastrophe est broyée aussi vite sous le flot de la suivante. Seul l'instant, le direct, le plus spectaculaire est digne d'intérêt... On se repaît d'images en boucle d'une tour qui s'effondre, d'une vague gigantesque emportant tout et tous sur son passage ; on compatit, on apporte sa contribution ... et l'on oublie !

Il est cependant bien naturel d'être attaché plus viscéralement à ce qui nous touche au plus près : la famille, les proches, son travail, son village... Mais cette vision devient dommageable si elle reste centrale, au détriment de la vision périphérique. Ce n'est pas pour rien qu'alcool, stupéfiants ou téléphone portable sont interdits au volant. Un de leurs effets destructeurs est qu'ils réduisent le champ visuel engendrant des accidents avec piétons ou cyclistes.

J'assimile volontiers la gestion d'une commune à cette conduite automobile. Il faut certes se centrer sur la route devant soi, mais il est impératif de tout observer en vision périphérique. Cela peut, a contrario, entraîner des incompréhensions ou distorsions d'analyse avec les particuliers.

Il en est ainsi pour chaque dossier abordé. L'intérêt particulier est appréhendé dans son contexte, au regard des incidences pour la collectivité. Par exemple :

Il est possible de solutionner un problème de voirie qui concerne 10 particuliers alors qu'il est insolvable pour un seul même si la difficulté est vécue à l'identique par les onze.

Une personne qui souhaite construire envisage prioritairement la distribution des pièces, l'orientation de la maison. L' élu doit analyser la faisabilité des raccordements au réseau, l'accès, l'évacuation des eaux usées...

Tout ne peut pas être assumé ou accordé par la commune en toutes circonstances, à n'importe quel prix ; heureusement !

Chacun garde sa part d'initiative, de responsabilité. Chacun assume ses choix, les remet en cause, le cas échéant ; bref, vit sa vie, en osmose avec le milieu qu'il s'est choisi - ce qui est notre cas majoritairement -.

Puissent au moins les images répétitives d'apocalypse à la télévision ou les malheurs qui nous affectent à titre individuel nous apporter un peu de recul et de pondération dans la perception purement matérielle de notre quotidien.

Patrick Leplat



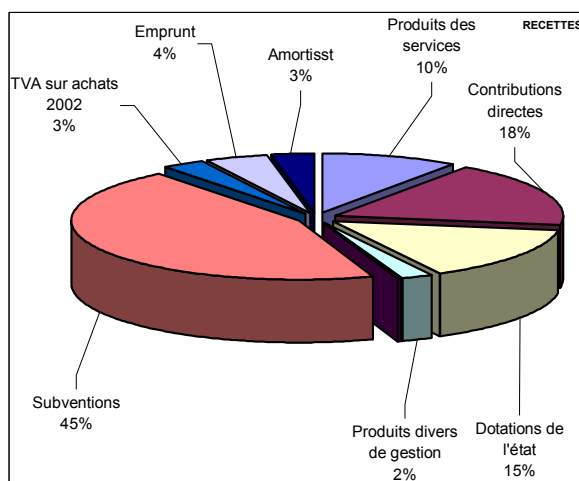
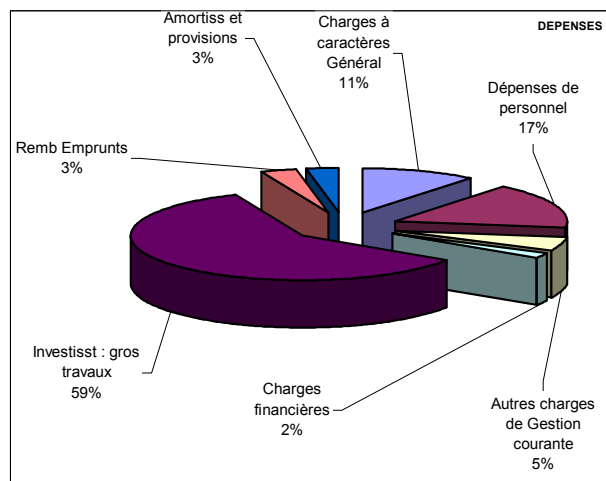
COMPTE ADMINISTRATIF - REALISE 2004 en Euros

RECAPITULATIF DES DEPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENTS pour 2004 en Euros					
DEPENSES			RECETTES		
	Eau et Assainissement	Commune		Eau et Assainissement	Commune
Remboursement Emprunts	6 999	12 424	Taxe Locale Equipement		1 510
Mobilier école		2 772	Subvention mobilier Ecole		21 043
Ordinateur Mairie		2 657	Subvention ordinateur Mairie		857
Travaux de réseau Eau/Assainis	210 279		Subvention Conseil Général	90 475	
Réparation des moteurs de cloches Eglise		1 383	Enveloppe Cantonale		624
Solde Travaux Ecole		126 981	Subvention Ecole		137 729
			Divers		300
			Subvention sécheresse	1 669	
			Amortissements	17 058	
			Emprunt	25 000	
			Tva 2002		17 562
TOTAL DEPENSES	217 278	146 217	TOTAL RECETTES	134 202	179 625

RECAPITULATIF DES DEPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE pour 2004 en Euros					
DEPENSES			RECETTES		
	Eau et Assainissement	Commune		Eau et Assainissement	Commune
Energie électricité	1 012	4 977	Coupes de bois		11 635
Combustibles, Carburants, eau, autres		5 175	Concessions, Redevances funéraires...		568
Fournitures diverses	913	7 081			
Fournitures Administratives et Scolaires		4 866	Vente d'eau/assainissement	29 789	
Entretien Réparations	350	503	Travaux et autres redevables	11 565	1 179
Entretien : voies et réseaux, véhicules...		14 951			
Primes Assurance, maintenance...		6 787	TOTAL Produits des services	41 354	13 382
Relations publiques, fêtes, cérémonies...		875	Contributions directes		90 443
Rémun intermédiaire, honoraires, doc techniques	3 357	4 929	Taxe add droits mutation et divers		10 150
Frais de télécommunications, affranchissements	159	2 815	TOTAL Impôts et taxes		100 593
Frais de Gardiennage, concours divers		1 175	Dotations forfaitaires		57 363
Impôts, taxes, redevances...	1 115	1 409	Dot solidarité rurale 2ème frac		6 631
TOTAL Charges à caractères général	6 906	55 543	Dotations aux élus		2 288
Rémunération du personnel	2 500	93 290	Subvention de l'Etat et autres		5 503
TOTAL Dépenses de personnel	2 500	93 290	Attributions du FDTP fnfp		8 371
Indemnités élus, cotisations retraites		16 455	Compensation de l'Etat		2 383
Service incendie		7 572	TOTAL Dotations, participations		82 539
Contributions diverses : Parc Pilat, Ludo bus...		3 031	Revenus des immeubles		4 899
Subventions, Ecoles, associations...		1 663	Produits divers de Gestion		883
TOTAL Charges de gestion courante		28 721	Libéralités reçues, remboursements divers	2 278	4 345
Charges exceptionnelles		1 497	TOTAL Produits divers Gestion	2 278	10 127
Intérêts des emprunts dettes	4 375	5 489	TOTAL RECETTES	43 632	206 641
TOTAL Charges financières, intérêts	4 375	6 986			
Dotations aux amortissements, provisions		17 245	Solde à fin 2003		82 671
TOTAL Amortissements et provisions	17 245		Recettes - Dépenses		-14 961
TOTAL DEPENSES	31 026	184 540	Solde à fin 2004		67 710

Les travaux d'assainissement ont coûté 210 279 euros, ils ont été subventionnés pour 90 475 Euros en 2004, mais il reste à recevoir sur ce dossier des subventions du conseil général et de l'Europe, pour un montant d'environ 80 000 euros.

Pour 2005, les principaux investissements prévus sont des travaux de goudron pour la remise en état de certaines voies communales.



RECHERCHE DE NOUVELLE RESSOURCE EN EAU POTABLE



À plusieurs reprises, depuis l'épisode de sécheresse sévère que l'on a connue en 2003, « Bref info » a été l'occasion de revenir sur les problèmes d'alimentation en eau potable de la commune.

Bref rappel de la situation

La commune de Tarentaise qui assure de façon autonome la production et la distribution de l'eau potable est alimentée par trois sources : la Grand Combe et les Sagnes (2 sources) avec périmètre immédiat clôturé. La période de sécheresse de l'été 2003 a mis en évidence l'insuffisance de ces ressources pour couvrir les besoins. Au cours de cette période, la production avait accusé une diminution de 10 mètres cube par jour, contraignant

la commune à compléter ses ressources par l'apport de citernes d'eau potable venant de Saint-Étienne. Par ailleurs, l'analyse de la consommation montre que l'utilisation de l'eau connaît des pics de consommation importants lors des périodes estivales alors même que les ressources sont à leur niveau le plus bas.

Pour pallier cette situation, il a été décidé avec la commune du Bessat qui connaît les mêmes problèmes, de faire réaliser une étude en simultanéité pour rechercher de nouvelles ressources aquifères productives d'eau potable. En effet, la seule solution permettant à la commune de Tarentaise de satisfaire des besoins croissants et d'éviter des ruptures d'alimentation en période d'étiage est apparu dans la recherche de ressources nouvelles ; l'optimisation des ressources actuelles ne pouvant pas à elle seule correspondre à la satisfaction des besoins.

Déroulement de la démarche.

Il s'agit d'une étude opérationnelle qui va se dérouler en quatre phases.

La phase 1 : détermination des zones à prospector. Le socle rocheux de l'ensemble des terrains de la commune et du massif du Pilat est de nature cristalline (présence de granit). Il est donc nécessaire de définir les secteurs de la commune qui présentent un degré de fissuration du socle rocheux laissant espérer la présence d'axes de drainage importants de la nappe aquifère.

Ces différents secteurs seront identifiés à partir d'études de cartes géologiques et aux moyens d'enquêtes de terrain (inventaires des points d'eau, puits, sources, cours d'eau, photos aériennes...).

À l'issue de cette phase, la commune disposera d'une proposition de zones à prospector grâce à des méthodes géophysiques.

La phase 2 : prospection géophysique.

Pour la commune de Tarentaise, trois zones seront proposées au terme des enquêtes de la première phase et chaque zone fera l'objet de 150 points de mesure.

Ces points de mesure seront soumis à un passage de courant électrique contrôlé dont les variations seront des indices de la présence d'argile et de la saturation en eau des terrains traversés.

Ces mesures seront reportées sur des documents cartographiques permettant de visualiser les secteurs pouvant faire l'objet d'un forage de reconnaissance.

La phase 3 : le forage de reconnaissance.

Trois forages de reconnaissance seront mis en œuvre. Afin d'être probants, ces forages devront être réalisés cet été, c'est-à-dire en période d'étiage où les ressources en eau sont les plus faibles. Ces forages d'essais seront accompagnés de l'enregistrement de nombreux paramètres (variation des débits, qualité de l'eau...).

La phase 4 : forage d'essais et d'exploitation.

Selon les résultats obtenus en phase trois, le forage de reconnaissance ayant donné les meilleurs résultats fera l'objet d'un forage d'essai avec pompage de 48 heures, puis de trois mois.

L'étude a été confiée après consultation, à un cabinet de Bourgoin-Jallieu. (EHC ENVHYDRO CONSULT)

Le coût de la demande pour les trois premières phases est estimé à 58 261 Euros HT.

Le forage d'essai est estimé à 21 871 euros HT.

Si les mesures faites sur le forage d'essais montrent que l'on est en présence d'une ressource suffisante pour couvrir nos besoins, la dernière démarche consistera à sécuriser ce nouveau site d'approvisionnement en eau potable et à le raccorder au réseau existant. Le coût de ces dernières opérations ne peut pas encore être chiffré. En revanche au terme de la saison estivale, la commune aura la connaissance de la nature des travaux à mettre en œuvre pour éviter de nouvelles ruptures dans l'approvisionnement en eau potable.

Yves SANNEJAN



Les 20 ans du Centre Musical du Haut Pilat

Le centre musical va fêter ses 20 ans cette année et l'équipe pédagogique souhaite créer un spectacle. Ce spectacle s'articulerait autour du patrimoine des différents villages du canton en reprenant des histoires, des chansons ou des airs ayant marqué un village ou un lieu. Le club de théâtre va s'associer à ce projet qui va réunir les classes d'instruments, la classe de chant et les danseuses.

Ce spectacle nécessite beaucoup de travail et d'investissement pour les professeurs et les élèves : création des textes et musique, mise en scène. Le bureau espère que ce projet suscitera beaucoup d'intérêt de la part des communes du canton. Les représentations auront lieu au gymnase de Marlhès compte tenu de son emplacement et de ses dimensions.

Espace JULES VERNE

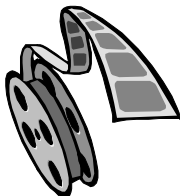
Le cinéma Jules Verne à St Genest Malifaux a ouvert ses portes en février 2005. Nous avons le plaisir de vous communiquer les jours et horaires des séances :

vendredi : 20 heures ou 20 h 30

samedi : 17 heures et 20 h 30

dimanche : 15 h 30

lundi : 20 h 30



Des séances supplémentaires pourront être programmées à certaines périodes de l'année, vacances scolaires, ou pour des publics ciblés, écoles, seniors, cinéphiles...

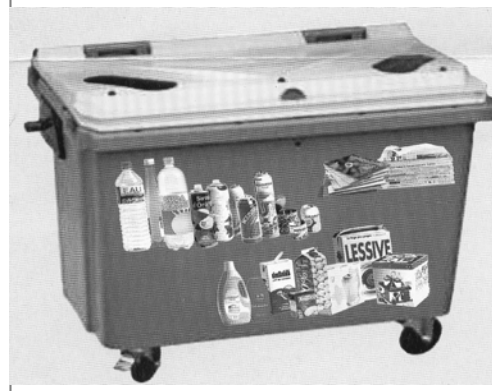
Tarif du cinéma :

Au cours du conseil municipal de St Genest Malifaux du jeudi 2 décembre 2004 les tarifs suivant ont été votés :

- tarif normal 6 €
- tarif réduit (moins de 16 ans) 5 €
- abonnement individuel nominatif (5 entrées valables six mois) 25 €
- abonnement famille (10 entrées maximum 5 entrées par séance valable 6 mois) 48 €
- lundi, tarif réduit pour tous 5 €
- tarif exceptionnel (pour des films de très longue durée) 8 €

Chaque semaine deux films seront programmés, les programmes seront affichés en mairie.

TRI SELECTIF : N'oubliez pas d'utiliser les bacs jaunes prévus pour le tri sélectif. Les personnes qui n'ont pas récupéré leur sac de tri sélectif peuvent encore le faire en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.



RAPPEL : ATTENTION AUX CHIENS ERRANTS,

Plusieurs

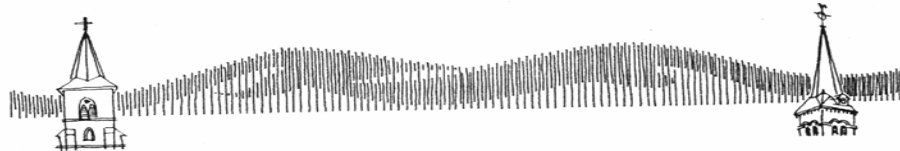
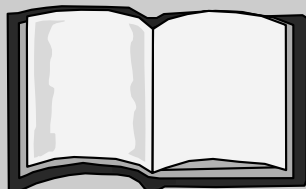
CHEVREUILS et LIEVRES

ont été retrouvés mort sur la Commune.



EXPOSITION CANTONALE

L'exposition préparée par toutes les équipes de bibliothèques du canton à l'initiative de la bibliothèque de Planfoy se promène dans tous les villages du canton : en mars à St Genest Malifaux, en Avril à St Romain les Atheux, en Mai à Marlhès, en Juin à Planfoy, en Septembre au Bessat et en Octobre à Tarentaise. Le thème sera différent pour chaque commune.



PRIX CHARLES EXBRAYAT

Il sera reconduit comme l'an dernier avec un jury populaire. Vous serez informés en temps utile des livres présélectionnés.

ASSOCIATION LES BONHEURS D'EXBRAYAT

La marche annuelle, sur le sentier Exbrayat est prévue le 10/09/05. Le thème de ce rallye sera « le sport dans le Pilat ». La journée se terminera par une soirée grillade.



Le point sur la Communauté de Communes des Monts du Pilat.

La Communauté de Communes des Monts du Pilat fonctionne depuis un an et déjà nous pouvons évaluer positivement le travail qui a été réalisé au cours de cette année. Certes, le territoire est grand et de nombreuses actions nous interpellent peu car elles sont loin de chez nous. Mais il nous faut progressivement avoir de plus en plus l'esprit communautaire. Au préalable nous pouvons faire un bref rappel de l'histoire de ce regroupement.



Constitution de la Communauté de Communes de la Dôme : 27 décembre 1993

Membres : Bourg Argental, Burdignes, Colombier, Graix, St Sauveur en Rue, St Julien Molin Molette, Thélis la Combe, La Versanne.

Extension de la Communauté de Communes aux communes du canton de St Genest Malifaux : 1^{er} janvier 2004

Membres : Le Bessat, Jonzieux, Marlhes, Planfoy, St Genest Malifaux, St Régis du Coin, St Romain les Atheux et Tarentaise.

Le travail de fond de la Communauté de Communes se fait à l'intérieur des commissions, animées chacune par un président de commission et les propositions sont ensuite validées, ou non, par le conseil communautaire. En 2004 les différentes commissions se sont déjà réunies pour mettre en place de nombreux projets dont voici l'énumération.

Economie :

Réalisation : organisation de la journée entreprise

Projets engagés : extension de zones industrielles, projets de 3 plates formes d'une superficie totale de 26 000 m², réflexion sur un atelier relais et soutien aux entreprises dans le cadre du contrat de Parc.

Administratif :

Projet engagé : aménagement du siège de la Communauté de Communes pour un déménagement prévu en février 2006.

Communication :

Réalisation : modification du nom de la communauté et réalisation de la charte graphique (logo, papier en-tête) sortie du premier bulletin d'information.

Projets engagés : site Internet et déploiement du haut débit dans le cadre du programme du Conseil Général. Le raccordement à l'ADSL est prévu fin 2005 pour la commune de Tarentaise.

Aménagement de l'espace :

Réalisations : 2^{ème} année de l'OPAH sur le canton de Bourg, adhésion au SCOT Sud Loire.

Projet engagé : accompagnement technique et juridique dans le cadre de l'élaboration du SCOT Sud Loire.

Voirie déchets ménagés :

Réalisation : ouverture de la déchetterie de Bourg dont l'inauguration a eu lieu le 15 mai 2004

Projet engagé : réflexion sur l'ouverture de la déchetterie aux déchets d'activité. L'ouverture de la déchetterie de St Genest Malifaux est prévue pour Juillet 2005.

Tourisme développement :

Réalisation : refonte du règlement de l'attribution des aides aux hébergements touristiques ruraux et accompagnement financier pour la création de 3 gîtes ruraux.

Projets engagés : nouvelle organisation territoriale des offices de tourisme et syndicats d'initiative.

Tourisme activités :

Projet engagé : réalisation d'un stade de glisse à la croix de Chaubouret en 2005.

Culture - social :

Réalisation : subventions à différentes associations culturelles, dont les centres musicaux cantonaux.

Projet engagé : Etudes sur le diagnostic de l'offre en services sociaux sur le territoire, rencontre des différents partenaires de l'action sociale et culturelle.

Agriculture environnement :

Réalisations : régularisation des parcelles drainées, cession des parcelles de Rochassieux

Projet engagé : charte paysagère.

Concernant les commissions Economie et Agriculture pour le Groupe hydraulique :

Réalisation : étude de faisabilité sur l'implantation d'une micro centrale hydraulique au Noharet.

Projets engagés : Etude ADEME, étude sur la valorisation du patrimoine hydraulique.

Michel PEYRON



Nettoyage de printemps

La commune de Tarentaise s'associe à nouveau cette année à l'opération
De sensibilisation à l'environnement " Pilat Propre "
organisée par le Parc du Pilat.
Si vous souhaitez participer à cette opération,
nous vous invitons à nous rejoindre le :

Samedi 14 mai à 14 heures devant la mairie

Tout le matériel nécessaire au ramassage (gants et sacs poubelles) sera fourni
Nous vous attendons nombreux !

SSIAD

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile de Saint Genest-Malifaux fonctionne depuis le 1^{er} mars 2005 avec une montée en charge progressive des demandes de prise en charge des patients sur notre canton. Si vous souhaitez des informations sur des démarches à entreprendre pour l'un de vos proches, vous pouvez contacter :

Mme PERRIN Florence, Infirmière coordinatrice

Au siège de l'association : 1 rue Jeanne d'Arc à Saint Genest Malifaux

Tel : 04.77.51.71.56 ou Portable : 06.86.78.65.99

Ecobuage et brûlage sont autorisés :

- du 1er mai au 30 juin

- du 1er octobre au 28 février

Il faut cependant en demander l'autorisation en mairie.

Arrêtés du 8 mars 1974 et du 11 juillet 1984.

Par ailleurs vous retrouverez l'information sur le bruit dans le "bref N° 6".

EXPOSITION « TOUS COUSINS »

L'exposition « tous cousins » prêtée par les archives départementales, sur la généalogie et organisée par l'équipe de la bibliothèque de Tarentaise sera exposée en **Mairie en Juin**.



Nous vous rappelons que le Bref Info est ouvert à toutes les associations qui souhaitent faire le compte rendu de leurs activités.

AGENDA

N° de téléphone en cas d'urgence : Médecin : le 15

Cabinet infirmières : 04 77 51 24 40, Assistante Sociale : Secrétariat du Pôle du Pilat : 04 77 39 65 71

24/04	Courir pour le Plaisir organisée par le COT	LUDO BUS
01/05	Vente de muguet par les Parents d'Elèves	28/04
29/05	Réferendum	19/05
11/06	Pétanque et casse-croûte en soirée avec les anciens combattants	09/06
25 et 26/06	Manifestation LPO au Bessat	30/06

Mise en page et illustrations : Olivier CHABANNE, Bernadette TRANCHAND. Prochaine Parution du Bref Info : le 15 juillet 05